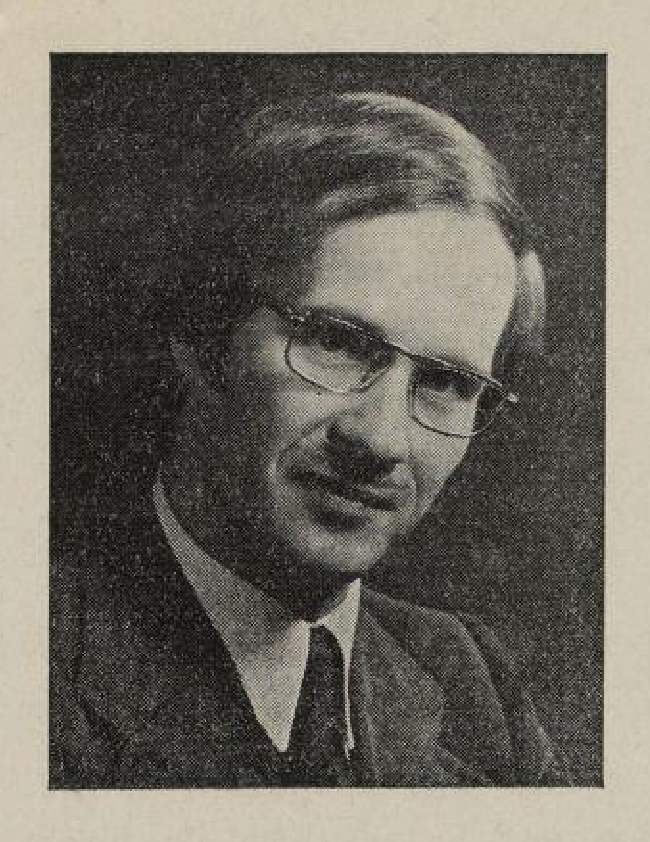


Elections Législatives
du 4 Mars 1973

Charente - Maritime
CIRCONSCRIPTION de SAINTES - JONZAC

PARTI SOCIALISTE et RADICAUX de GAUCHE

Électrices, Électeurs,

Face au gouvernement Messmer, représenté par un député qui a régulièrement voté en sa faveur avec l'ensemble des élus U. D. R., à leurs futurs alliés les réformateurs, que certains ont rejoint oubliant leur passé républicain et laïque, face à la droite **une force principale d'opposition** se dresse dans le pays, formée du **Parti Socialiste et des Radicaux de gauche** regroupés au sein de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate et dont nous sommes le **candidat unique** à Saintes-Jonzac.

C'est ainsi qu'avec François Mitterrand et Gaston Defferre, Robert Fabre, le président national des radicaux de gauche, a appelé " **tous les radicaux à voter pour Éric Hintermann** car il faut placer en tête dès le premier tour le candidat qui a le plus de chances de **battre** le représentant du gouvernement et de la droite ".

Le soutien que nous a apporté dans la circonscription René Billères, ancien président du parti radical, ancien ministre de l'Éducation Nationale, va dans le même sens.

Le choix que vous allez faire librement entre nous-même et le représentant de la droite qui détient le pouvoir depuis 15 ans, **est clair.** Le voici :

Si notre pays a bénéficié de la prospérité générale de l'Europe, sa nouvelle richesse a été mal répartie.

Trois millions de personnes gagnent **moins de 1.000 F. par mois,** alors que le plus riche gagne, après paiement des impôts, 210 fois plus que le plus pauvre. Nous proposons **le salaire minimum** à 1.000 F. par mois.

Après 15 ans de pouvoir de droite, de nombreuses personnes âgées vivent dans la misère. Nous proposons que chaque retraité, sans distinction de profession antérieure, perçoive une **allocation vieillesse** égale à ce salaire minimum de 1.000 F. par mois.

La politique de hausse des prix, 9 % en 1972 selon les syndicats, 7 % selon les chiffres officiels, est l'œuvre du gouvernement. Voter pour son représentant, c'est l'accepter. Nous vous proposons **l'expansion de l'économie** avec des **prix stables** et la **suppression de la T. V. A.** sur les produits de première nécessité : pain, lait, etc...

Face à un régime lié au grand capital et préoccupé des agriculteurs en période électorale seulement et qui, en 15 ans, a laissé le nombre d'exploitants diminuer du tiers et encouragé l'exode rural, nous proposons **la défense de l'exploitation familiale,** des prix favorables à la production, le développement de l'enseignement agricole notamment par la mise en place d'un collège agricole dans le sud du département.

Face à un gouvernement qui veut limiter les dépenses d'éducation nationale (déclaration Pompidou de Février 1969) ou transférer ses charges aux collectivités locales, nous proposons la création d'établissements d'enseignement depuis les maternelles dans les régions rurales, pour que les enfants de la campagne cessent d'être défavorisés par rapport à ceux des villes, jusqu'aux C. E. S., C. E. T., centres d'apprentissage et collèges agricoles, **le tout à la charge de l'État qui est responsable** de **l'enseignement public.**

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Face à un gouvernement qui s'attaque à la notion de service public, à la S.N.C.F. en supprimant des lignes et des gares, en diminuant les effectifs ; aux P.T.T. en ne recrutant pas le personnel nécessaire, nous proposons une **politique de développement du chemin de fer,** d'**essor des P. T. T.,** de **multiplication du téléphone,** tout cela étant essentiel dans un pays moderne.

Face à un gouvernement qui n'a pas respecté ses promesses envers les rapatriés, **nous proposons l'indemnisation.**

Le pouvoir a négligé, depuis 1958, les **anciens combattants,** nous entendons satisfaire leurs légitimes revendications telles qu'elles sont exprimées par leurs associations représentatives.

Face à un gouvernement qui laisse **périr le petit commerce et l'artisanat** nous proposons une politique d'aide en leur faveur et la suppression de la patente.

Face à un gouvernement qui, après avoir depuis 1967 refusé la venue en discussion d'une proposition de loi socialiste pour l'égalité de rémunération des femmes, a fait voter à la veille des élections un texte timide et pas encore appliqué, nous proposons que **les femmes perçoivent à travail égal une rémunération égale.**

Face à un gouvernement qui a diminué en 1972 le nombre d'H. L. M. locatives et favorisé les logements chers, nous proposons un programme de **logements sociaux.**

Face à un gouvernement et à ses représentants qui ont oublié la Charente - Maritime, **nous exigerons des pouvoirs publics** qu'ils s'intéressent enfin à notre circonscription en développant la vie économique, en décentralisant des activités créatrices d'emplois, ce qui permettra de lutter contre l'exode des jeunes, en allouant des subventions d'investissement, en ouvrant la région notamment grâce à l'autoroute, à l'élargissement des routes nationales, etc...

Face à la politique du pouvoir actuel, face à l'inertie de ses élus, nous vous proposons **une autre politique** mais aussi **une conception active du rôle de député dans le cadre d'un Parlement avec des pouvoirs réels.**

C'est très volontiers que, pour ma part, je mets au service de chacun **l'expérience acquise** en sept années de travail à l'Assemblée Nationale, passées à préparer les propositions de loi, les débats, les amendements, les interventions, les questions aux ministres.

Cette tâche, je souhaite l'accomplir avec vous dans **un contact permanent avec les maires, les conseillers, les représentants des groupes socio-professionnels et l'ensemble des électeurs.**

LE CANDIDAT

Eric HINTERMANN

36 ans, Marié, Père de 2 enfants

Secrétaire Général
du Groupe Parlementaire Socialiste et
des Apparentés Radicaux à l'Assemblée Nationale

REMPLAÇANT ÉVENTUEL

André COUILLANDEAU

Maire d'Allas - Bocage
(Canton de Mirambeau)
Exploitant Agricole
Administrateur de la Fédération
de Pêche de la Charente - Maritime

SAINTES - IMP. DE L'ÉTOILE, RUE DE LA FAUVETTE

Sciences Po / fonds CEVIPOF